



Question de Laura :

## Quelles solutions pour optimiser mon budget, réaliser de nouveaux projets ?

« Le regroupement de crédits constitue une solution pour faire baisser vos charges mensuelles mais aussi pour financer de nouvelles envies. »

Giovanni, Expert crédits et assurances

### Le regroupement de crédits

Vous souhaitez optimiser votre budget, réduire vos charges mensuelles ou réaliser de nouveaux projets ? Le regroupement de crédits peut être une solution.



#### Quels crédits peut-on inclure ?

Les crédits immobiliers, crédits auto, prêts à la consommation et découverts bancaires peuvent être intégrés. Vous pouvez aussi intégrer vos dettes telles que les retards d'impôt ou de loyer, les pensions alimentaires, les factures impayées ou encore les dettes d'huissiers, d'employeur ou familiales.



#### Plusieurs avantages :

- **Simplifier la gestion du budget** : un seul prêt à rembourser auprès d'un organisme et à une date unique.
- **Réduire vos mensualités** : en allongeant la durée, le regroupement de crédits permet de baisser la mensualité globale.
- **Financer de nouveaux projets** : votre taux d'endettement sera réduit. Vous pourrez financer de nouvelles envies : achat d'une voiture, travaux, trésorerie.
- **Faire face à une baisse de revenus durable** : le regroupement de crédits peut être opportun lors du passage à la retraite ou d'un accident de la vie par exemple.

### Nos conseils

- Il est essentiel d'être bien accompagné car le **coût global du financement augmente**.
- Il existe toute une panoplie de solutions. **Contactez-nous pour les décrypter et les mettre en place**.

**empruntis**  
Expert crédits et assurances

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Empruntis l'agence (le franchiseur) - Orias 11062321 - COBSP-COA-MIOBSP - <http://www.orias.fr> - 4 allée de Seine 93285 Saint Denis - RCS Bobigny 484182852. La baisse du montant des mensualités suppose un allongement de la durée de remboursement et une majoration du coût total des crédits objets du regroupement. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante, y compris vis à vis de ses fournisseurs. Consultez la liste de nos partenaires sur [www.empruntis.com](http://www.empruntis.com). Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - site : [acpr.banque-france.fr](http://acpr.banque-france.fr)), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo : ©Stock.Adobe.com/denisismagilov.